

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 AVRIL 2016

Pas d'augmentation de fiscalité  
et maintien de l'investissement en Lomagne Gersoise

**Le dernier conseil communautaire de la Lomagne Gersoise s'est déroulé le 15 avril dernier, au sein du siège administratif à Fleurance. Au cours de cette assemblée, l'ordre du jour a principalement porté sur les questions budgétaires et fiscales.**

Le Président Jean-Louis CASTELL et le 1<sup>er</sup> Vice-président Denis CASTAGNET ont soumis aux conseillers communautaires l'approbation des comptes 2015 et les budgets pour 2016.

Le bilan de l'année 2016 laisse apparaître un excédent confortable, résultat d'une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui permet d'alimenter l'autofinancement des projets d'investissement engagés et projetés pour la mandature. Le Président a souligné que 50 % des recettes de la collectivité sont affectées à l'investissement, malgré la nécessaire structuration des services communautaires imposée par la réforme territoriale, qui transfère de plus en plus de compétences aux intercommunalités.

Le budget présenté pour 2016 s'inspire des conclusions du débat d'orientations budgétaires avec la poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement, le maintien des taux de fiscalité à leur même niveau depuis 2010, et la poursuite d'un niveau important d'investissement. Malgré la baisse des dotations d'Etat prévue, près de 6 M € seront ainsi consacrés aux travaux d'équipement qui permettront de soutenir l'investissement public dans un contexte économique difficile, particulièrement dans le secteur de la construction.

2 compétences nouvellement transférées marqueront cette année les investissements avec la mise en œuvre de l'aménagement des offices de tourisme sur Lectoure et Fleurance, et l'engagement des dossiers sur les groupes scolaires des deux bourgs-centres. La poursuite de l'effort pour le développement économique se concrétisera par la fin du programme des ateliers de production de la pépinière d'entreprises, la création d'un incubateur d'entreprises innovantes sur Fleurance, et la réflexion pour la mise en œuvre d'un « FAB LAB » pour engager le virage de l'innovation à destination de tous.

Le développement durable sera également présent dans toutes les démarches communautaires, particulièrement à travers les programmes de rénovation des éclairages publics dans les zones d'activités, l'acquisition de véhicules électriques pour le renouvellement du parc communautaire, et le lancement des aides aux particuliers dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), destinée à soutenir la rénovation des logements insalubres ou vacants, et encourager le redynamisation des centres-bourgs.

Enfin, ce budget 2016 prévoit de poursuivre la mutualisation et la solidarité territoriale avec l'inscription d'une enveloppe de 650.000 € consacrée aux fonds de concours pour soutenir directement les investissements des communes membres.